

## **OUVERTURE D'UNE ECOLE LIBRE EN 1882**

« L'an mil huit cent quatre vingt deux et le vingt six du mois d'Août.

Devant nous, maire de la commune de Villebois-Lavalette, chef lieu de canton (Charente), soussigné,

S'est présentée Madame Jeanne Galle, en religion sœur Sainte Philomène, de la congrégation des Dames de Saint-Anne de la Providence de Saumur, demeurant à Villebois-Lavalette.

Laquelle nous a déclaré conformément à l'article 27 de la loi du 15 Mars 1850, qu'elle est dans l'intention d'ouvrir, dans un local, situé au chef lieu de notre commune, appartenant à Monsieur de Laubarière, l'école, le pensionnat et l'externat primaires libres, établis précédemment au château de Villebois-Lavalette.

Ladite Jeanne Gallé nous a déclaré en autres, habiter Villebois-Lavalette depuis seize ans et y avoir pendant tout ce temps dirigé l'école qu'elle déclare transférer.

A l'appui de sa déclaration elle nous a remis son acte de naissance et le brevet de sa capacité qui lui a été délivré par Monsieur le Directeur de l'académie de Rennes le 15 Mai 1881.

De laquelle déclaration elle a requis acte que nous lui avons octroyé »

De nos jours cette école n'existe plus, elle se situait, rue André Bouyer, sur la propriété actuelle de Monsieur Lescouzères. En Janvier 1941, lors de l'occupation allemande, les classes actuelles du champ de foire étant transformées en dortoir pour les soldats, les locaux de l'ancienne école libre retrouvèrent du service pendant quelques temps.